

# **N** **OZEROY (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome IV (1854)**

Nozeroy ; *Nuzeroi* ; *Nozereth* ; *Nosereth* ; *Nozeray* ; *Nuzerey*.

Petite ville de l'arrondissement de Poligny ; chef-lieu de canton et de perception ; direction de poste aux lettres ; cure cantonale ; paroisse dont dépendent Rix, Trébief, Billecul et Charency ; à 36 km de Poligny, 36 d'Arbois et 49 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 774 m.

Le territoire est limité au nord par Miéges et Molpré, dont il est séparé sur une grande longueur par le ruisseau de la Serpentine, au sud par Trébief et la Favière, à l'est par Longcochon, Trébief et la Favière, l'ouest par Doye et Conte. Le faubourg, le moulin de Bellefontaine, le moulin du Saut, les Tanneries et les deux moulins de la Septième font partie de la commune.

Il est traversé par un embranchement de la route départementale n° 2, de Chalon en Suisse ; par les chemins de grande communication n° 17, de Nozeroy aux Planches, n° 19, de Nozeroy à Mouthe, n° 20, de Nozeroy à Levier, et n° 35, de Nozeroy à Bonnevaux ; par les chemins vicinaux tirant à Longcochon, à Molpré, à Gillois et à Doye ; par la rivière d'Ain, la rivière de la Serpentine, les ruisseaux du Serpentin et du Vernois.

La ville occupe le sommet d'une montagne isolée qui s'élève en forme de tronc de cône au centre du val de Miéges. Les maisons sont bâties en pierre et couvertes moitié en tuiles plates et moitié en bardeaux. Elles ont jusqu'à deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Les rues sont bien percées, mais mal entretenues. On y compte la Grande-Rue, la rue de l'Agriculture, la rue Basse, la rue de l'Hôpital, la rue du Château, la rue du Collège, la rue de la Poterne et la rue Saint-Antoine. Il y a quatre places dites place de la Tranchée, place des Annonciades, place des Cordeliers, place Henri IV, et trois promenades appelées promenades du Fossé de Miéges, du Fossé de Trébief et de la Poterne.

Population : en 1790, 931 habitants ; en 1846, 979 ; en 1851, 812, dont 386 hommes et 426 femmes ; population spécifique par km carré, 210 habitants ; 120 maisons, savoir : dans la Grande-Rue, 53 ; dans la rue Saint-Antoine, 18 ; dans la rue de l'Agriculture, 13 ; dans la rue Dessous, 10 ; au Faubourg, 25 ; au moulin de la Septième, 1 ; au Petit-Moulin, 1 et au moulin du Saut, 2 ; 204 ménages.

Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1532.

Les habitants émigrent peu.

Cadastre exécuté en 1813 : surface territoriale 370 ha 95a divisés en 792 parcelles que possèdent 202 propriétaires, dont 71 forains ; surface imposable 355 ha, savoir : 209 ha en terres labourables, 64 en prés, 58 en pâtures, 16 en broussailles, 4 ha 19 a en sols et aisances de bâtiments, 3 ha 61a en jardin, 47 a en friches, 13 a en réservoir d'eau, et 2 a 80 ca en gravières ; d'un revenu cadastral de 17.658 fr. ; contribution directe en principal 4.536 fr.

Le sol, montagneux et d'une moyenne fertilité, rend cinq fois la semence et produit du blé, de l'orge, de l'avoine, beaucoup d'orgée, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, du lin, beaucoup de foin, des fourrages artificiels, peu de chanvre et de fruits.



On importe les deux tiers des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour %.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs qu'on engraisse, quelques chèvres, des lapins et des volailles ; 150 ruches d'abeilles.

Il y a un châlet dans lequel on fabrique annuellement 22.000 kg de fromages, façon Gruyère de bonne qualité.

Foires et marchés : Il y a huit foires par an qui se tiennent le lundi précédent le dimanche de la Chandeleur, le premier lundi de Carême, le lundi de la semaine de Quasimodo, le lundi après la Trinité, le lundi après la Visitation, le premier lundi du mois d'août, le lundi qui précède la fête de saint Michel et le lundi qui suit le 1<sup>er</sup> novembre. On y vend des bêtes à cornes, des chèvres, beaucoup de chevaux, des porcs, des ancelles pour couvrir les maisons, des planches, du bois de charonnage, du bois à brûler, et les autres marchandises qu'on trouve ordinairement aux foires des autres villes. Il n'y avait autrefois que quatre foires, mais elles jouissaient d'une grande réputation ; elles se tenaient le lendemain des fêtes de la Pentecôte, de la Toussaint, de la Purification et la première semaine de Carême. Des marchés bien approvisionnés avaient lieu chaque jour. On avait tenté, au moment de la révolution, d'en établir un le vendredi de chaque semaine, mais il tomba bientôt en désuétude.

Commerce : Les patentables sont : 5 aubergistes ou cabaretiers, 7 cafetiers, 1 quincaillier, 4 marchands d'étoffes, 2 merciers, 2 boulangers, 3 épiciers, 1 marchand de vin en gros, 1 marchand de fer, 2 marchands de faïence et de poterie, 1 marchand de chevaux.

Industrie : 2 horlogers, 1 perruquier, 2 maréchaux-ferrants, 2 charrons, 4 voituriers, 3 cordonniers, 1 boucher, 5 menuisiers, 2 sabotiers, 1 tonnelier, 1 maréchal-ferrant, 1 teinturier, 1 ferblantier, 1 charpentier, 2 bourreliers et 1 entrepreneur de travaux publics.

Il y a 4 tanneries, 1 moulin à huit tournants avec battoirs à chanvre et scierie, 1 moulin à cinq tournants avec une scierie et un battoir à blé, 1 moulin à deux tournants avec battoir à blé et battoir à écorce, et 1 autre moulin aussi à deux tournants avec battoir.

Nozeroy est le siège d'une justice de paix dont les audiences se tiennent tous les mardis, et d'une station d'étalons ; la résidence d'un notaire, de deux huissiers, d'un agent-voyer cantonal, d'un receveur de l'enregistrement, d'un receveur et d'un commis des contributions indirectes, et de trois médecins.

Biens communaux : une église ; un cimetière au nord-ouest de la ville ; un presbytère appartenant à la fabrique, près de l'église ; une maison commune renfermant la mairie, l'auditoire de la justice de paix, le dépôt de la pompe à incendie, le logement de l'instituteur et deux salles d'étude, fréquentées en hiver par 90 élèves ; une maison d'école contenant la salle d'étude des filles, fréquentée en hiver par 60 élèves, et des logements loués à divers particuliers ; un hôpital contenant le logement de l'institutrice religieuse de l'ordre de la Charité, dont la maison principale est à Besançon, une salle d'asile fréquentée par 60 élèves des deux sexes, le logement de la sœur directrice de l'asile et de la sœur hospitalière, deux salles pour les malades des deux sexes, renfermant 20 lits, une chapelle et les dépendances de l'hospice ; une autre maison acquise par la commune, et sans destination ; deux pompes à incendie, manœuvrées par une compagnie de 50 pompiers ; une chapelle et un petit cimetière derrière le chœur de l'église ; quatre fontaines avec abreuvoirs ; un lavoir public couvert, construit en 1848 ; deux citernes très anciennes et très profondes ; un champ de foire et 98h 16a de pâtures, prés, gravières et broussailles ; d'un rev. cad. de 1515 fr.

Bois communaux : 43h.

Budget : recettes ordinaires : 6549 fr. ; dépenses ordinaires : 6500 fr.

Bureau de bienfaisance : revenu ordinaire 276 fr.



Au centre du val de Miéges s'élève une montagne isolée, aux escarpements rapides, dont le sommet a la forme d'un triangle isocèle. La ville de Nozeroy est assise à la pointe de ce rocher. La plaine ondulée qui l'entoure, le voisinage des montagnes de la haute Joux, couvertes de sapins, et de la basse Joux, donnent à cette ville, selon les diverses saisons de l'année, une variété de couleur, de mouvement, qu'on trouve rarement ailleurs. Le chemin tracé sur le seul côté accessible de la colline, au sud-est, est bordé d'habitations qui, sous le nom de *faubourg*, se continuent jusqu'à une porte monumentale, dite la *porte de l'Horloge*. Avant de pénétrer dans l'intérieur de la ville, on rencontre deux places, appelées la *place Henri IV* et la *place de la Tranchée*, où viennent aboutir deux longues promenades établies sur les anciens fossés et qui forment les boulevards extérieurs. Après avoir franchi la porte, se déroule, dans toute son étendue, la Grande-Rue, communiquant par plusieurs ruelles à d'autres rues qui lui sont parallèles. Le ruisseau du Serpentin côtoie la base de la montagne au couchant, en se précipitant de cascade en cascade, et met en mouvement un grand nombre d'usines disposées d'une manière très pittoresque.

Les diverses étymologies assignées au nom de Nozeroy paraissent toutes si peu vraisemblables, que nous nous abstenons de les discuter et même de les reproduire. Les commencements de cette ville ne sont pas connus : sa position, fortifiée par la nature, dut souvent servir de refuge dans l'antiquité aux populations répandues dans le val de Miéges et devenir un *oppida* en temps de guerre ; mais nous n'avons, pour appuyer cette conjecture, que de vagues traditions mythologiques. Une voie gauloise ou romaine, venant de Pontarlier et descendant à Champagnole, passait non loin de Nozeroy. Gilbert Cousin signale la découverte faite sur ses bords, à Charency, d'une infinité de médailles. Entre le pied de la montagne et le village de Trébief, on a reconnu trois *tumuli* qui renfermaient des ossements humains et des armes. Ces tombeaux pouvaient remonter au Ve ou au Vie siècle.

Le val de Miéges fit partie des biens donnés, de 517 à 523, par Sigismond, roi de Bourgogne, à l'abbaye d'Agaune, et devint ainsi, au Xe siècle, un membre de la seigneurie de Salins. Une partie de son territoire, inféodée à des vassaux plus ou moins puissants, passa par des acquisitions successives entre les mains de Jean de Chalon l'Antique, qui bâtit sur la montagne un château destiné à être le centre d'un de ses plus beaux domaines.

Seigneurie : Nozeroy était le chef-lieu d'une baronnie embrassant une surface de neuf lieues carrées et s'étendant de la source de l'Ain à celle du Drugeon, et de la haute Joux à la basse Joux. Elle comprenait le château et le bourg de Nozeroy, l'antique village de Miéges, Mignovillard, Fraroz, Cuvier, Bief-du-Four, Froide-Fontaine, Mournans, Charency, Doye, Charbonny, Onglières, Plénise, Plénisette, Esserval-Tartre, Esserval-Combe, Censeau, les Grangettes, Boucherans, Communailles, le Petit-Villars, Essavilly, Longcochon, Molpré, Trébief, Rix, Billecul, la Favière, la Latette, Cerniébaud, Arsure, Arsurette, Garde-Bois, la Vessoie, Bief-des-Maisons, le Patet, Bonnet, et plusieurs fermes et châlets isolés. Chaque famille de ces villages était tenue d'amener une voiture de bois par semaine au château. Ayant indiqué, dans notre article sur le *val de Miéges*, la condition des personnes et des terres de cette seigneurie, nous n'y reviendrons pas.

Seigneurs : dans un premier partage fait le lendemain de la Circoncision de l'an 1261 (n. st.), Jean de Chalon l'Antique attribua aux enfants nés et à naître de Laure de Commercy, sa troisième femme, le château de Chalamont, le val de Miéges et leurs dépendances.

Par un second partage daté du jour de Pâques fleuries 1262, il leur attribua le château de Chalamont, Boujailles, la Chaux-d'Arlier, le château de Nozeroy, tout le val de Miéges, Garde-Bois, Mournans, etc. Ce titre est le premier dans lequel il soit fait une mention expresse de Nozeroy et de son château. Si le bourg n'existait pas encore à cette époque, il ne tarda pas à se former, car les habitants reçurent, en 1283, une charte de franchises qui servit de modèle à celle donnée, deux ans après, au bourg de Bletterans.

Jean de Chalon-Arlay 1<sup>er</sup>, fils aîné de Jean de Chalon l'Antique et de Laure de Commercy, eut dans son lot la terre de Nozeroy. Marié en premières noces, vers 1281, à Marguerite, fille de Hugues IV, duc de Bourgogne, et remarié, vers 1312, à Alix, fille de Raoul de Clermont, seigneur de Nesle, ce prince habita le plus souvent le château d'Arlay, et ne fit des séjours momentanés dans celui de Nozeroy que pour se livrer au plaisir de la chasse. On ignore le lieu de sa mort ; on sait seulement qu'il décéda le 13 février 1315 (n. st.), à l'âge de cinquante-cinq ans, et qu'il fut inhumé dans l'abbaye du Mont-Sainte-Marie.

*Hugues* de Chalon-Arlay 1<sup>er</sup>, marié, dès l'an 1304, à Béatrix, fille d'Humbert de la Tour-du-Pin, dauphin du Viennois, survécut peu d'années à Jean de Chalon-Arlay 1<sup>er</sup>, son père. Il mourut à la fleur de l'âge, le 4 décembre 1322, laissant trois enfants : *Jean*, qui lui succéda dans les seigneuries d'Arlay et de Nozeroy ; *Hugues*, seigneur de la Rivière, mort sans postérité en 1340, et *Jacques*, sire de Vitteaux et de Varennes, mort aussi sans enfants ; Son cœur fut déposé dans l'abbaye de Migette, fondé par sa mère et dont lui-même avait commencé la construction. On connaît plusieurs chartres de ce prince datées du château de Nozeroy, surtout en 1318. Par son testament fait à Vitteaux le lundi après la Saint-Martin 1322, il ordonna que tous ses fils fussent clercs, à l'exception de l'aîné dont il confia la tutelle à Béatrix, son épouse.



*Jean* de Chalon-Arlay II devint, par la mort de son père, le maître de la plus haute fortune du comté. Joignant à l'audace et à l'impétuosité de la jeunesse la prudence d'un vieillard, il se montra, dès l'âge de vingt-cinq ans, le rival le plus obstiné et le plus redoutable d'Eudes IV, duc et comte de Bourgogne, contre lequel il ne cessa de combattre. Marié en premières noces à Marguerite de Mello, qui était veuve de Maurice IV, sire de Craon, ce prince en eut trois enfants : *Jean*, seigneur d'Auberive, mort avant lui ; *Hugues II*, qui lui succéda dans les terres d'Arlay et de Nozeroy ; *Louis*, sire d'Arguel et de Cuiseaux, et plusieurs filles. Etant devenu veuf en 1360, il se remaria, le 14 octobre 1361, à Marie de Genève. Il amena sa jeune épouse au château de Nozeroy, où se célébrèrent avec magnificence les fêtes de son mariage. Jean de Chalon mourut de la peste à Besançon ou à Arguel, le 25 février 1362, à l'âge de cinquante-sept ans.

*Hugues* de Chalon-Arlay II, chef de nom et d'armes de la famille, fut le seigneur de toutes les terres, villes et forteresses du meix de Chalon, appelé le meix d'Arlay. Le premier acte de son administration fut la fondation d'un hôpital à Nozeroy. Il se maria, en 1364, à Jeanne de Genève. Ayant voulu prendre part à l'expédition dirigée par le roi de France, Charles VI, contre le duc de Gueldres, il éprouva de telles fatigues pendant son retour, qu'il tomba malade à Paris. Comprenant que sa maladie était mortelle, ce prince fit un testament par lequel il fonda plusieurs chapellenies, ordonna la célébration de quinze mille messes, rappela dans ses dons le nom de toutes ses sœurs, de tous les officiers attachés à sa cour, et nomma pour son héritier Jean de Chalon, fils aîné de Louis, son frère, tué à Gallipoli en 1366. Il expira le 30 novembre 1388, à l'âge de cinquante-quatre ans, dans la chambre d'une hôtellerie, à Paris, entre les bras de l'amiral Jean de Vienne. Son corps fut amené au Mont-Sainte-Marie et déposé dans la sépulture des Chalon. Hugues de Chalon habita presque constamment le château de Nozeroy et contribua d'une manière puissante, par la multiplicité de ses concessions, au repeuplement et à la prospérité du val de Miéges.

*Jean* de Chalon-Arlay III, né vers 1361 et marié en 1386 à Marie de Baux, fille et héritière de Raymond V, prince d'Orange, succéda à Hugues de Chalon, son oncle, et plus tard à Henri, sire de Cuisel, son frère, tué à la bataille de Nicopolis, en 1396. Avec ses trente-deux seigneuries de marque en Franche-Comté, ses innombrables vassaux, ses grandes terres en Dauphiné, en Bresse, en Bretagne, en Flandre, en Champagne, dans le Poitou, le Berry, le Bugey, le Hainaut, au duché de Bourgogne, avec sa principauté d'Orange et sa suzeraineté du comté de Neuchâtel, le sire d'Arlay était, par ses richesses, le faste de sa cour et l'éclat de son nom, l'égal des souverains. Le 27 mai 1411, il fonda à Nozeroy un chapitre composé d'un doyen, de six chanoines et de deux maîtres de chœur, tous à sa nomination. Ce prince mourut de la peste, à Paris, en 1418. Jean de Vaudrey, seigneur de Courlaoux, l'un des grands officiers de sa maison, partit de Nozeroy avec Jean et Huguenin, jeunes fils du défunt, et s'avança jusqu'à Saint-Jean-de-Losne au-devant du corps, qu'ils accompagnèrent à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie. Jean de Chalon laissa trois fils : *Louis*, *Hugues*, sire de Cuiseaux, *Jean*, seigneur de Lille-sous-Montréal et de Vitteaux, et trois filles.

*Louis* de Chalon-Arlay, après avoir pris part à tous les grands événements de son temps, abandonna la scène du monde à l'âge de quarante ans et se retira dans son château de Nozeroy, qu'il fit reconstruire avec un luxe extraordinaire. Marié en premières noces, vers 1412, à Jeanne de Montbéliard, il se remaria, en 1446, à Eléonore d'Armagnac, qu'il perdit dix ans après. Par son testament du 8 septembre 1462, il laissa à Guillaume, son fils aîné, issu de sa première union, la principauté d'Orange et la terre d'Arlay ; à Hugues, son second fils, les terres de Jougne, d'Orbe, ses châteaux du pays de Vaux, et nomma Louis, son enfant de prédilection, son héritier universel. Ce prince mourut au château de Nozeroy dans le mois de décembre 1363, et fut inhumé, comme ses ancêtres, à l'abbaye du Mont-Sainte-Marie.

*Guillaume* de Chalon s'établit en maître au château de Nozeroy, y tint sa cour et s'empara de toute la succession de son père, dont il refusa d'exécuter les volontés. Dès le début du procès qui lui fut intenté



par ses frères, le duc Philippe-le-Bon mit sous le séquestre les biens en litige et en confia l'administration aux gens de son conseil, sous la présidence de Jean de Plaine, son conseiller intime. Par un arrêt rendu le 28 mai 1474, le duc Charles-le-Téméraire condamna Guillaume de Chalon à restituer à Hugues et à Louis de Chalon, ses frères, une partie de la succession de leur père. Louis ayant été tué à la bataille de Granson, en 1476, Hugues, son légataire universel, resta seul propriétaire de la seigneurie de Nozeroy et en habita le château jusqu'à sa mort, arrivée en 1490. *Jean de Chalon-Arlay IV*, fils unique de Guillaume, fut l'héritier de Hugues de Chalon, sire de Châtelguyon et de Nozeroy, son oncle. Marié, en 1467, à Jeanne, fille de Charles Ier, duc de Bourbon, et d'Agnès, sœur de Philippe-le-Bon, il se remaria, en 1495, à Philiberte de Luxembourg, qui le rendit père de l'illustre *Philibert* de Chalon, de *Claude* de Chalon, mort avant son père, et de *Clauda* de Chalon, mariée à Henri, comte de Nassau. Ce prince résida à Nozeroy jusqu'en 1502, époque de sa mort. *Philibert* de Chalon, le dernier de sa race, fut élevé au château de Nozeroy sous les yeux de sa mère, et ne quitta ce séjour que pour suivre la carrière brillante qui l'éleva aux plus grands honneurs. Philiberte de Luxembourg, sa mère, à laquelle il avait légué l'usufruit de tous ses biens, habita ce château jusqu'en 1533. L'indigne conduite que tint envers elle Henri de Nassau, son gendre, l'engagea à abandonner la province qu'elle ne revit plus.

*René* de Nassau, héritier universel de *Philibert* de Chalon, son oncle, mourut, en 1544, des suites des blessures qu'il avait reçues au siège de Saint-Dizier. Anne de Lorraine, sa veuve, à laquelle il avait donné l'usufruit de ses biens, jouit de Nozeroy jusqu'en 1554. Elle s'y fit représenter par Antelme de Montrichard, son châtelain.

*Guillaume* de Nassau fut l'héritier institué de René de Nassau, son cousin-germain. Ayant soulevé les Pays-Bas, Philippe II, roi d'Espagne, confisqua ses biens pour cause de félonie en 1567, et les réunit à sa couronne.

*Jean*, comte de Nassau, de Cabzen, Menboyen, Vianden, Dietz, baron de Bréda, d'Arlay, etc., chevalier de la Toison-d'Or, du conseil de guerre de Sa Majesté impériale, maréchal de camp, devint seigneur de Nozeroy en 1627, en vertu d'une substitution faite en sa faveur par Philippe-Guillaume de Nassau, auquel le roi d'Espagne avait restitué, en 1616, les domaines provenant de la maison de Chalon. Ce prince fixa son séjour au château de Nozeroy et s'y occupa d'une manière active de l'administration de ses vastes domaines. Il s'allia aux Français en 1639, et fit la guerre aux Comtois sous les ordres du farouche Weymar. Il chercha à entrer à Château-Vilain, qui appartenait à la comtesse de Nassau, sa sœur, veuve du comte de Bussolin ; mais la garnison refusa de le recevoir. Ernestine, née princesse de Ligne, sa veuve, administrait Nozeroy au nom de *Jean-François-Désiré*, comte de Nassau, son fils mineur, en 1641 ; et cependant, l'année suivante, *François-Henri* de Nassau se qualifiait de seigneur de ce lieu. *Guillaume-Henri* de Nassau prenait la même qualité en 1657. Dès ce moment, cette terre a eu les mêmes seigneurs que Lons-le-Saunier.

Château : le château de Nozeroy, bâti au nord-ouest de la ville à laquelle il se liait, était bordé de précipices de trois côtés et passait pour une des places les plus fortes de la province. Celui qui fut construit, au XIIIe siècle, par Jean de Chalon l'Antique, fut rasé en grande partie de 1437 à 1440 et remplacé par un véritable palais. Gauthier de Fallersans, l'un des serviteurs les plus fidèles de la maison de Chalon, fit la déposition suivante dans une enquête dressée en 1451 : « Louis de Chalon a fait faire et édifier tout à neuf le chastel de Nozeroy, excepté la grosse tour couverte de plomb et une petite tour qui estoit de costé la porte, lesquels édifices peuvent avoir costé aud. seigneur environ 100,000 fr. » Un autre témoin déposait que ce prince avait fait « de nouvel à Nozeroy très bel chastel et forteresse, et l'un des biaux que soit au duché ne au comté de Bourgogne. » Gilbert Cousin a laissé de ce château une description en latin que M. Ed. Clerc a traduite d'une manière aussi fidèle qu'élégante. Nous ne pouvons mieux faire que de citer textuellement cet auteur.

« Ce château, de vaste étendue et de magnifique structure, était défendu par ses fortes murailles, ses fossés profonds, et par huit tours fort élevées. Au dehors régnait une enceinte crénelée qui se réunissait aux remparts du bourg bâti sur le même plateau. L'entrée du château était au nord ; au-devant, une grande cour fermée par des murs, autour de laquelle étaient construites les écuries, les granges, la maréchallerie et la halle. La première porte franchie, on apercevait l'imposante façade avec les machicoulis et les ouvertures, la fenêtre de l'oratoire, celle de la chapelle, élégamment sculptée, le pont sur les fossés et la seconde porte ; à gauche du pont, une petite tour carrée ; à droite, la haute tour de plomb, ainsi nommée à cause du métal de sa couverture. La seconde porte conduisait par une voute profonde dans la grande cour



intérieure, ornée d'une belle fontaine, et dont les tours, bâties à chaque angle, renfermaient les viorbes ou escaliers à cent marches distribuant dans les divers étages de ce palais. Au rez-de-chaussée et à gauche régnait la longue salle à manger qu'annonçaient des trophées de cornes de cerfs attachés aux murs. A l'extrémité de cette salle s'ouvrait la chapelle, richement ornée ; à côté, un escalier tournant, fait avec un art prodigieux, conduisant à une tour carrée au-dessus de laquelle était attachée la cloche. Louis avait placé dans ces étages supérieurs les salles de réception, la *chambre d'Arras*, qu'aux grands jours on tendait de soie et d'or, la chambre verte, la chambre blanche et nombre d'autres, enrichies de tapis somptueux, dont l'un, estimé 6000 écus, représentait l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament. Au fond de la cour, un beau porche ouvrait, par un escalier profond et en viorbe, sur les jardins, les vergers, la lice pour la course, les ruchers, les viviers, le tout enveloppé par la longue enceinte des remparts et des tours. »

Les principales décorations avaient été exécutées par le meilleur sculpteur de l'époque, Jean de la Huerta, dit Duroque, qui avait travaillé au tombeau des ducs de Bourgogne, à Dijon. Les peintures étaient dues au pinceau de Vuilnoz, artiste habile, né à Lons-le-Saunier.

Les tours, les murailles étaient munies de nombreuses pièces d'artillerie capables de protéger le château et la ville. La plus grosse des bombardes lançait des pierres du poids de 330 livres.

Une enquête, faite en 1468, contient le détail du mobilier et de la vaisselle d'or et d'argent renfermés dans ce château. Pour donner une idée de leur richesse, nous en extrairons quelques passages. « Il y avait lits et tendues, 7 pièces de belle et riche tapisserie, tant faites de fil d'or de Chypre, de soie comme de laine, es quelles estoient figurées des ystoires du viez Testament et du nouveau ; 5 pièces de tapisserie de laine appelées la *tapisserie de chasse* ; 8 pièces de tapisserie qu'on appelait la *chambre d'or*, c.-à-d. les quatre pans des murailles, le ciel et le dossier, le tout ouvrage de haute-lice ; 3 pans de serge verte d'Arras pour tendre autour du lit où se mettait lad. tapisserie ; 7 pièces de tapisserie pour la chambre rouge, où il y a personnages qui jouent à plusieurs esbattements, ouvrage de haute-lice ; 3 pièces de custode vermeille pour tendre autour du lit, où se tendait lad. tapisserie ; 7 pièces de tapisserie de haute-lice, tans verte que rouge, à personnages, et 3 pendants de serge rouge, appelées la chambre d'Arras ; 10 chambres garnies de toiles blanche ; un pavillon de drap de Damas, couleur verte perse et blanche, avec frange de soye, garni d'un socle de fer ou d'acier ; 4 tapis de Turquie grans et un aultre petit ; une autre tapisserie appelée la *chambre blanche*, pour femme gissant, là où est figuré, au ciel de lit, Notre Seigneur en sa majesté, et les quatre évangélistes ; 6 quarreaux de drap d'or, 2 quarreaux de velours cramoisy. – 2 selles de haquenée, couvertes de drap d'or, à usage de femme. – Une selle de femme, en satin, figure bleue. – 3 garnisons de chevaux, en velours noir à clous dorés, etc. »

La tour de plomb recouvrait un caveau souterrain fermé par une grosse pierre, dans lequel les princes de Chalon cachaient leurs trésors, leur vaisselle d'or et d'argent et leurs pierreries.

La cour de ces princes à Nozeroy était calquée sur celle des ducs de Bourgogne à Dijon. Il y avait un échanson, un pannetier, un écuyer tranchant, des valets servants, un maître d'hôtel, des dames et demoiselles d'honneur, des pages, des médecins, des secrétaires, une foule de serviteurs presque tous nobles, un receveur général, un trésorier, un capitaine général des châteaux, un grand conseil et un conseil privé, un bailli général et un procureur général, qui tenaient leurs assises tous les deux ans dans chaque siège de justice des terres de la maison de Chalon, des baillis particuliers pour les quartiers de Besançon, des montagnes et de la plaine, un officier qui portait le titre de président d'Orange, un gruyier général, des Pardessus, etc.

Pour bien comprendre la vie brillante de ce château, il faut se représenter cette foule de riches gentilshommes qui y avaient presque tous leurs résidences, les visites fréquentes d'hôtes illustres arrivant avec leur suite nombreuse, les cérémonies princières des mariages, des baptêmes, des funérailles des membres de la famille de Chalon, auxquelles étaient convoqués des archevêques, des évêques, des abbés, des ducs, des comtes et toute la plus haute noblesse de Bourgogne.

Louis de Chalon reçut plusieurs fois dans ce château la visite du duc Philippe-le-Bon, notamment au mois d'avril 1422, au mois de juin 1442, aux mois d'avril et de juillet 1454. Louis XI, alors dauphin, y arriva au mois de septembre 1456, avec cinquante chevaux, son maréchal, son chapelain, son mignon, ses varlets et quelques archers. Charles-le-Téméraire y séjourna plusieurs fois et vint s'y reposer après la désastreuse bataille de Morat. Le duc de Clèves, les princes de Savoie, les comtes de Neuchâtel, étaient les hôtes habituels de Louis de Chalon. De tous les mariages célébrés dans ce palais, le plus splendide fut celui de Guillaume de Chalon avec la belle et spirituelle Anne de Bretagne, qui, depuis six ans, était élevée près de son fiancé (novembre 1442). Le duc, la duchesse et toute la chevalerie de Bourgogne y

assistaient. Le dernier visiteur illustre du château de Nozeroy fut Albert, archiduc d'Autriche, qui y reçut, en 1595, des députations de toutes les villes de la province. Le maréchal prince d'Ysenghien et la princesse son épouse y séjournèrent pendant huit jours, au mois de juin 1685. Philibert de Chalon y avait donné deux fêtes d'armes, dont la dernière surtout fit du bruit dans toute la France. La première eut lieu au mois de septembre 1518. Un chevalier des Pays-Bas y soutint une joute au moins d'octobre suivant.



La relation du tournoi qui se célébra au mois de décembre 1519, étant rapportée en entier dans l'histoire du comté de Bourgogne, par Dunod, nous n'en extrairons que le programme et le nom des combattants.

« Or oyez, or oyez, or oyez.

« Proclamation de la fête d'armes de Nozeroy de l'an 1519. Six gentilshommes font à scavoir à tous nobles hommes les choses que s'ensuivent.

« A scavoir, que les dits gentilshommes ont entrepris à la gloire de Dieu, de la Bienheureuse Vierge sa mère, et de monseigneur saint Georges bon chevalier.

« C'est que le lendemain de Noël jour monsieur saint Etienne, les dits gentilshommes se trouveront de bonne heure sur les rangs, armés de toutes pièces et harnois de guerre, gardans une barrière, la lance au poing ; pour combattre ceux que venir y voudront ; tant à coups de lances et après tourner le gros bout en combattre chacun qui mieulx le pourra ; et après mettront la main à l'épée à une main, pour combattre tant et si longuement que messieurs les juges à ce ordonnés voudront.

« Outre plus, les dits gentilshommes font à scavoir que le jour monsieur saint Jean Evangéliste, ils se trouveront de bonne heure sur les rangs, gardans ladite barrière à l'encontre de tous ceulx que venir y voudront ; pour donner et ruer un jet de pertrisaine (espèce de javelot), et après mettront la main à l'épée à deux mains, pour en combattre tant et si longuement que par messeigneurs les juges aura ordonné.

« Le troisième jour qu'est le jour des saints Innocents, lesdits gentilshommes pour l'honneur et révérence desdits saints, cesseront leurs armes pour ce jour.

« Le quatrième jour qu'est le jour monsieur saint Thomas, lesdits gentilshommes se trouveront sur les rangs armés de toutes pièces, la hache au poing ; pour combattre tous ceulx qui venir y voudront, tant et si longuement que par messeigneurs les juges sera ordonné.

« *Item*, le cinquième jour ensuivant, lesdits gentilshommes se trouveront en armes, la haute pièce traiglée à losanges, montés sur cheval de mesure et à selle raze ; pour courre à lance ferrée et assyrée à l'encontre de tous ceulx qui venir y voudront, tant et si longuement que par messeigneurs les juges sera ordonné.

« Le sixième jour ensuivant, lesdits gentilshommes se trouveront en armes, gardans un bastillon, à l'encontre de tous ceulx que venir y voudront pour l'assaillir ; et combattront les assaillants contre les défenseurs, tant et si longuement que par messeigneurs les juges sera ordonné.

» Oultre plus, lesdits gentilshommes entendent et veillent que le tout desdites armes, tant pour les soustenants que venants, se réglera par messeigneurs les juges à ce ordonnés.

« *Item*, que le jour monsieur saint Etienne du matin au soleil levant, se trouvera un arbre chargé d'oranges, et au-dessus d'icelui, seront posés et mis les blasons des armes desdits gentilshommes soutenants comme dessus est dit ; lequel arbre sera gardé tout ce jour, par Officiers d'armes à ce ordonnés de par messeigneurs les juges.

« *Item*, que les venants du dehors qui auront désir de combattre lesd. entrepreneurs, seront tenus d'apporter leurs écus armoyés de leurs armes, et icelles mettre en la main d'un hérault ou officiers d'armes, pour les attacher et poser en l'arbre dessus dict ; et seront enregistés pour combattre par ordre, comme il sera ordonné par mesdits seigneurs les juges.

« *Item*, que lesdits entrepreneurs fourniront de lances, épées et haches, qui seront mises es mains de messeigneurs les juges, pour en délivrer aux venants du dehors le choix.

« *Item*, toutes lesdites armes achevées, seront délivrés prix par les dames à ceulx qui mieulx auront desservis.

« L'an mille cinq cent et dix neuf, le vingt quatrième jour du mois de décembre, veille de la Nativité de notre sauveur et rédempteur, au château de Nozeroy, en la présence de monseigneur le prince d'Oranges, gouverneur et lieutenant général de Bourgogne, et de madame sa mère (Philiberte de Luxembourg) accompagnés de cent nobles hommes ou environ, est advenu ce qui s'ensuit.

« Six nobles hommes, tous compagnons, par un hérault firent crier et publier plusieurs faicts d'armes par chapitres et articles, comme ci-dessus est écrit.

« Oultre plus, le lendemain de Noël, qu'était le jour de monseigneur saint Etienne, lesdits six nobles hommes, entrepreneurs, ont prié et requis quatre nobles hommes estre juges de leur entreprise, tant de

tous leurs faicts, comme des venants du dehors, lesquels juges ont été nommés messire Charles de Poitiers, seigneur de Vadans, Simon de Chantrans, seigneur de Courbouzon, messire Claude de Salins, seigneur de Vincelles (près Louhans), et Aymé de Ballay, seigneur de Terrans.



« Ledit jour monseigneur saint Etienne, lesdits entrepreneurs envoyeront leurs blasons armoyés de leurs armes à messeigneurs les juges, pour les mettre et poser là où il seroit par eux ordonné.

« Entre lesdits blasons, fut connu celui dud. seigneur prince d'Oranges, ceulx de Jean du Vernoy, Jean de Fallerans, Claude de Visemau, Jean de Chantrans et Jean Genevois.

« Le vingt septième dud. mois de décembre, jour de la fête monseigneur saint Jean Evangéliste, messeigneurs les juges, accompagnés de trompettes et de héraults, firent poser et mettre les armes dudit seigneur prince à un arbre chargé d'oranges, auquel arbre fut attaché led. Blason ; et dessous icelui blason, furent attachés les autres blasons des ses compagnons devant nommés ; dessous lesquels ont été attachés les blasons et armes des nobles gents venant pour combattre et faire armes à l'encontre des dessus dits, selon le contenu desdits chapitres. Le premier blason des armes desd. venants a été de celles d'Antoine de Luxembourg, comte de Bussy, en après celles du seigneur de Montferrand (Guillaume de Vergy), celles de Claude de Vienne, celles de messire Loys de Sugny, Claude de Bussy, Hartault de Fallerans, Henri de Cossonay, Christophe Bouton, Jean de Beaurepaire, Claude de Beaurepaire, Marc du Vernoy, Guillaume de Visemaux, Jean du Vault, Pierre du Vernoy, messire Hugues Proudon, Marc de Sugny, Philippe Guyerche, Claude d'Anglure, Aymé de Maigly, Henri Boisselet, Martin de Plessy, Pierre de Brans, Simon de Champagne, Jacquelin d'Angolevans, Jacques de Brancion, Philippe de Falletans , Jean du tartre et François d'Auxonne. »

La mort de Philibert de Chalon porta un coup mortel à la prospérité de Nozeroy. Les successeurs de ce prince, à l'exception de Jean, comte de Nassau, cessèrent d'y résider. Le château ne fut plus qu'une forteresse habitée par une garnison ; les différents sièges qu'il subit en 1639 lui firent éprouver moins de dommages que le séjour prolongé des soldats comtois. De 1640 à 1642, ces troupes indisciplinées enlevèrent les lames de plomb de la grosse tour pour faire des balles, démolirent le magnifique portail orné des armoiries de tous les princes de Chalon et de leurs alliances, les murs d'enceinte de la basse-cour, arrachèrent les boiseries pour se chauffer, déchirèrent les tentures et réduisirent ce splendide palais à un état déplorable.

La description que fit du château de Nozeroy le capucin Romain Joly dans une lettre adressée, en 1779, à Melle d'Udressier, fait connaître exactement son état peu d'années avant sa démolition . Cet auteur s'exprime ainsi :

« le château est parfaitement carré, flanqué de quatre grosses tours, et lié par quatre moindres dans ses angles intérieurs. Les tours du dedans, qui donnent sur la cour, ne sont point de défense ; elles n'ont été bâties que pour enfermer un escalier, qui distribue dans les appartements de deux corps de logis, que chacune termine et dans tous les étages. Ces tours sont octogonales, relevées dans les angles, et chargés d'ornements. La courtine en est assez mince ; l'escalier est en spirale, éclairé par de petites fenêtres d'un travail assez délicat, mais sans beaucoup de symétrie. Dans l'une des tours, l'escalier est double : deux personnes montant par deux côtés opposés, sont surprises de se rencontrer au deuxième étage : chacune de ces deux petites tours est couverte d'un toit à quatre faces, couronnée d'un espèce de bouquet de cuivre qui ne s'élève pas au-dessus du faite du château.

« Les tours extérieures sont bien plus hautes et plus épaisses. La plus considérable, appelée *Tour de plomb*, parce qu'elle était couverte de ce métal, et que j'ai vue encore, tomba tout d'un coup avec un bruit dont la ville fut effrayée. J'ai remarqué dans les ruines que les murs, dont l'épaisseur était de quinze pieds, n'avaient été liés par aucune pierre qui s'étendit d'un parement à l'autre. Les parements sont de pierre de taille. On avait jeté des moëllons avec du ciment dans le milieu, sans aucun gros de mur.

« Le château n'a proprement qu'un seul étage, auquel il faut ajouter le rez-de-chaussée, et ce qu'on a appelé depuis les *mansardes*. Il y a des voutes spacieuses et belles, où sont des appartements pour les cuisines et les offices. La chapelle occupe tout le corps de logis qui est au levant. La nef a cent pieds de longueur et quarante en largeur : elle est partagée en vingt-un carrés peints et ciselés de toutes parts avec une merveilleuse adresse. Le sanctuaire a la même largeur et vingt pieds de longueur. Il y a trois autels, qui sont ornés de peintures estimées des connaisseurs ; les attitudes en sont bonnes, le coloris est d'une grande beauté ; mais la perspective y est mal observée, et le dessin n'est pas régulier : elles représentent toutes les circonstances de la Passion. Vis-à-vis, on voit encore l'appartement de la princesse : dans la chambre est une espèce de guérite suspendue en dehors, qui lui servait d'oratoire : elle est peinte de tous côtés, de même que la chambre.



« Toutes les chambres ont communication les unes avec les autres par des portes, et les étages l'ont aussi par les tours et leur escalier ; de sorte qu'on peut faire le tour du château en passant successivement d'un appartement à l'autre. On en fait autant dessous le toit, au moyen d'une galerie qui prend jour par les meurtrières. La charpente est composée de fermes de la figure des nôtres, mais plus serrées et plus délicatement travaillées : elles sont lambrissées jusqu'aux pièces d'entrée, ce qui forme des plafonds en berceaux, qui sont peints comme les chambres de l'appartement de la princesse.



« Il n'y a dans tout l'édifice aucun ordre d'architecture. On ne voit dans les fenêtres, les portes, les cheminées, que de simples moulures rentrantes et saillantes, avec des pampres et autres feuillages, et quelquefois des armoiries et des figures grotesques. Les mêmes ornements sont dans un bel escalier qui descendoit dans le fossé du côté de midi ; plusieurs statues et figures d'animaux y paroissent : les proportions n'y sont pas observées, mais les festons et les guirlandes sont assez bien découpés.

« Le château avait un pont-levis qu'on a rendu massif. Il est encore entouré d'un large fossé.

Ailleurs, cet écrivain détermine la place où se trouvait le bastillon dont il est parlé dans le tournoi de 1519. « Quelques pas au delà de la petite rivière du Serpentin, dit-il, au pied d'un coteau parallèle à celui de Nozeroy, du côté de levant, on rencontre une place carrée, de cent pieds sur chaque face, entourée d'un fossé rempli des eaux d'une fontaine qui descend d'une colline, avec un parapet. Elle avait d'autres fortifications que l'on a détruites en cultivant les terres, et dont il reste encore quelques vestiges. C'est là que Philibert de Chalon donna une fête d'armes, l'an 1519, la dernière qui se soit faite en France. »

Il parle aussi d'une côte qui était suspendue derrière la grande porte du château et qui passait dans le pays pour celle d'un géant. Sa longueur était de 6 pieds 2 pouces ½ ; la corde de l'arc qu'elle formait, de 4 pieds, et le rayon, de 1 pied ½. Un médecin très habile, qui l'examina sous les yeux du Père R. Joly, lui trouvait une exacte ressemblance avec la cinquième des vraies côtes d'un homme, prise du côté gauche. C'était tout simplement une côte de baleine non fossile.

La princesse de Lauraguais avait fait enlever, de 1780 à 1785, différents ornements de ce château pour orner celui qu'elle faisait bâtir à Arlay. L'œuvre de destruction fut achevée au moment de la révolution. Il ne reste que des pans de murs d'une tour qui ont encore 20m de hauteur et 1m 60c d'épaisseur. Les bâtiments qui servaient de dépendances existent encore et sont occupés par des fermiers. Du milieu des ruines, on jouit d'un beau point de vue sur le val de Miéges et sur le val de Sirod.

*Prévôté.* La prévôté de Nozeroy était inféodée à une famille noble qui en portait le nom. Gollut cite *Arnauld* de Nozeroy, chevalier, comme l'un des gentilshommes les plus distingués sous le règne du comte Otton V, au XIIIe. *Jean* de Nozeroy, chevalier, est nommé dans le testament d'Ottenine, fille de Richard d'Ormans, sa veuve, de l'an 1370, et *Poinçard* de Nozeroy, aussi chevalier, dans celui d'Alix, femme de Jean de Montmartin, en 1381. Une branche de cette famille s'établit à Salins et ne s'éteignit qu'au XIIe siècle, dans les personnes de deux filles nommées Marguerite, mariées, l'une à noble Louis Girardot, et l'autre à Simon Vernier, écuyer. Elle était issue d'Alexandre de Nozeroy, écuyer, trésorier de la maison de Chalon, vivant au commencement du XVe siècle. Ses armes étaient d'azur à trois colombes d'argent béquées de gueules, posées 2 et 1.

Franchises et administration municipale : en accordant une charte de franchises à ses bourgeois et habitants de Nozeroy, en 1283, Jean de Chalon-Arlay 1<sup>er</sup> leur permit d'élire quatre prudhommes pour administrer les affaires de leur communauté. Ces prudhommes prirent plus tard le titre d'*échevins* ou de *jurés*. La ville, n'ayant pas obtenu de lettres de mairie, n'était pas représentée aux Etats de la province. Au moment de la révolution, elle était administrée par un premier conseiller-assesseur, qui faisait les fonctions de maire, par deux autres conseillers-assesseurs, un procureur du roi de police, un secrétaire, un receveur. Il y avait un sergent de ville et deux gardes de police. Les finances de la ville n'ayant pas permis d'acquérir les offices municipaux, le roi Louis XV permit aux habitants de procéder aux élections comme par le passé, ce qui donna lieu à des cabales scandaleuses et à des scènes qui troublèrent souvent la tranquillité publique.

Armoiries : Nozeroy portait : *de gueules à la bande d'or, et sur le tout un sapin de Sinople embrassé par un ours au naturel.*

## ETAT DE NOZEROY AUX XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES.

Gilbert Cousin, dans son admiration passionnée pour sa ville natale, a peint avec enthousiasme l'état de Nozeroy à l'époque où il vivait. Les maisons, toutes construites en pierre, étaient alignées sur les bords de rues pavées avec soin. Il y avait une église collégiale, un couvent de cordeliers, un hôpital, un collège renommé, des confréries et des corporations nombreuses, une fête patronale ou vogue qui était l'une des plus célèbres de toute la Bourgogne, de vastes halles, un auditoire pour la justice, quatre citernes très belles et très profondes, trois superbes fontaines, une place plantée d'arbres près de la Portelle, qui servait de point de réunion pour les promeneurs et de lieu d'exercice pour les chevaliers de l'Arquebuse et de l'Arbalète ; un champ de foire pour le bétail, un marché chaque semaine et quatre foires par an. La ville était enveloppée par un fossé et une enceinte de murailles flanquées de nombreuses tours qui s'élevaient à égale distance les unes des autres. Trois portes y donnaient accès : l'une au sud-est, appelée la porte du *Vaux de Miéges*, de l'*Horloge* ou du *Beffroi*, se composait d'une grosse tour carrée, très haute et garnie de machicoulis ; la seconde, au nord-est, dite la *porte de Nods*, près de l'hôpital et du collège, composée aussi d'une haute tour carrée, et la troisième, au sud-ouest, dite la *Poterne* ou la *Portelle*. Des bosquets, des jardins, des vergers couvraient les pentes de la montagne. Le château était alors dans toute sa magnificence. Les habitants étaient polis et aussi instruits que courageux.



Beaucoup de familles nobles et bourgeoises occupaient des hôtels décorés avec un grand luxe : de ce nombre étaient celles des Beauregard, des Elyon, des Parret, des Beaurepaire, des Depinet, des Lejeune, des Busquet, des Nozeroy, d'Alexandre de Billecul, trésorier général de la maison de Chalon, des Magin, des Belchamp, des Cohard, des Bouvard, des Rosières, des Gomin, des Vy, des ploisy, des Rémond, des Vermond, des de Goux, des Cacyen, des Montrichard, des Tournon, de Jean, bâtard de Chalon, et de ses fils, Bernard et Joachim.

En 1616, se forma sur l'emplacement de la maison *Lions*, ou plutôt des *Elyon*, un très beau monastère d'*Annonciades Célestes*. Les guerres et les pestes du XVII<sup>e</sup> siècle anéantirent en quelques jours cet état de prospérité. A la suite d'un siège de huit jours, la ville fut prise, en 1639, par les armées de Saxe-Weymar, et saccagée. La plupart des habitants s'étaient réfugiés en Suisse, en Savoie et jusqu'en Italie. Tout offrait encore l'image de la désolation et de la mort, lorsque les religieuses ursulines de Poligny, rentrant dans leur patrie en 1648, s'arrêtèrent à Nozeroy et y fondèrent, sur des ruines, un couvent de leur ordre. Après la conquête de la province par Louis XIV, les plaies se cicatrisèrent peu à peu ; les familles absentes rentrèrent dans leur pays et s'efforcèrent de réparer les désastres de leur patrie.

Dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, les princes de la maison d'Isenghien acensèrent à la ville les fossés, qui furent convertis en jardins et ensuite en promenade. Un effroyable incendie, survenu en 1815, réduisit de nouveau en cendres plus des trois quarts des habitations. Il faut qu'il y ait dans Nozeroy un principe de vie bien énergétique pour avoir pu relever de tant de calamités.

*Evènements divers.* La noblesse et la bourgeoisie de Nozeroy et du val de Miéges ont pris une part active à toutes les expéditions dirigées par les princes de Chalon, et ont en tout temps fourni un nombreux contingent aux armées que levèrent ces comtes belliqueux.

De 1525 à 1527, la peste ravagea tout le val de Miéges et fut suivie pendant trois ans d'une affreuse famine.

Au mois de décembre 1587, le marquis de Pont, fils du duc de Lorraine, et le duc de Guise, qui poursuivaient des bandes de protestants allemands, parurent dans le bailliage de Gray avec 10 à 12,000 hommes, tant d'infanterie que de cavalerie. Cette armée passa le Doubs au pont de Ranchot et la Loue à Montbarrey, d'où elle se rendit à Saint-Claude ; mais les deux chefs ayant appris dans cette ville que les Allemands les devançaient, reprirent sur la gauche et passèrent à Nozeroy, à la Rivière, à Pontarlier, à Morteau. Leurs troupes commirent sur leur passage des excès de tout genre.

Girardot de Beauchemin, dans son Histoire de la guerre de dix ans, dit que le comte de Guébriant marcha contre Nozeroy (le 4 février 1639), prit la ville, puis le château, à composition, et s'établit dans cette place. Suivant Pélisson, la ville n'aurait été prise qu'après huit jours de tranchée ouverte. Le baron d'Arnans reprit ce poste important au commencement du mois d'août et en chassa la garnison française. Le 30 du même mois, le comte de Guébriant se présenta à l'improviste devant Nozeroy, entra dans la ville par un trou de l'église des Cordeliers, et, passant par leur halle, attaqua immédiatement le château.

L'officier qui y commandait fut tellement surpris, qu'il fallut qu'un marchand d'Auxonne fit la composition. Les français ne purent se maintenir dans cette place. Le marquis de Villeroy vint en recommencer le siège dès le mois de septembre 1639. Il était sur le point de s'en rendre maître après deux jours de canonnade, lorsqu'il reçut un ordre du roi de France qui lui commandait de passer en toute hâte en Italie avec toutes les troupes placées sous ses ordres. Le vicomte de Melun partit de Bletterans le 21 du

même mois, pour continuer le siège ; mais, ne se sentant pas en force, il se borna de faire piller le bétail qui se trouvait dans le val de Miéges. Le 12 octobre, l'armée française revint à la charge et mit seulement quatre petits canons en batterie, la grosse bombarde qu'elle avait amenée avec beaucoup de peine n'ayant pu être disposée convenablement.



Les assiégés, pleins d'ardeur, firent une sortie sur le régiment de Saint-Leu et tuèrent 50 à 60 officiers et soldats, entre autres le major de Vandî. Les assiégeants se préparaient à donner un dernier assaut, lorsqu'ils reçurent un nouvel ordre du roi pour se diriger immédiatement sur l'Italie. Le 14 juin 1640, les Comtois ayant reçu l'avis que le marquis de Villeroy venait avec de grandes forces pour assiéger Nozeroy, abandonnèrent la ville après y avoir mis le feu. Ils ne tardèrent pas à y rentrer. Le baron d'Arnans resta chargé de la défense du château jusqu'en 1642, et fut remplacé par le mestre de camp de Gouhelans.

M. D. Monnier, dans ses *Jurassiens recommandables*, rapporte le fait suivant : Au mois de février 1668, Besançon, Dole, Salins, le château de Joux, Gray et d'autres places s'étaient déjà rendus à Louis XIV, que plusieurs lieux moins importants tenaient encore. Guillaume de Montrichard, d'une famille qui, depuis 1492, fournissait des gouverneurs à la ville et au château de Nozeroy, avait alors le soin de la défense de ce château et de cette ville. Dom Jean de Watteville, abbé de Baume, secondait de tout son pouvoir la soumission de la province au roi de France ; il offrit à ce capitaine une récompense au nom de ce souverain s'il ouvrait les portes de Nozeroy à la troupe française qui était à Château-Vilain, et s'il l'admettait comme garnison. Montrichard, indigné de cette proposition, répondit qu'il ne traiterai jamais avec un parjure, et qui si, par le sort des armes, Watteville se rendait maître de la place, Montrichard ferait sauter la place et le traître.

Ayant échoué de ce côté, l'abbé de Baume se tourna vers les habitants qu'il fit pratiquer secrètement ; il les indisposa contre leur gouverneur et les menaça du pillage. Ceux-ci s'emparèrent de leur défenseur, le remirent entre ses mains et reçurent l'ennemi dans leurs murs. Après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, qui restitua la Franche-Comté à l'Espagne, des commissaires envoyés des Pays-Bas dirigèrent une information contre les membres du parlement soupçonnés de trahison. Guillaume de Montrichard, entendu comme témoin, excusa les habitants, mais révéla l'odieuse conduite de Watteville.

Au mois de juillet 1839, on procéda, à Nozeroy, à l'exhumation de Louise *de Savoie*, veuve de Hugues de Chalon, seigneur de Châtelguyon et de Nozeroy, et de Philippine de Chalon, sœur de ce prince, qui toutes deux étaient mortes religieusement au couvent des dames de Sainte-Claire, à Orbe, l'une en 1503 et l'autre en 1507. Leurs corps avaient été transportés, en 1534 ou 1535, dans l'église des Cordeliers de Nozeroy, pour les soustraire à la profanation, au moment où les prédications de Calvin révolutionnaient le canton de Vaud. La cérémonie fut présidée par Mgr l'évêque de Saint-Claude, au milieu d'un immense concours de peuple venu de toutes les communes environnantes. Les caisses renfermant les ossements furent remises, le 10 mars 1840, entre les mains du chanoine Vogliotti et d'un officier de sa Majesté Sardé. Le roi Charles-Albert, qui avait envoyé, en 1839, une somme de 1000 fr. pour les pauvres de Nozeroy, ajouta à ce don, au mois de juin 1840, un ornement complet du culte en drap d'or, armorié des armes de Savoie, destiné à l'église paroissiale.

## ETAT ANCIEN

### **Etablissements religieux**

Hôpital Saint-Antoine : le 15 mai 1362, Hugues de Chalon-Arly II fonda dans son bourg de Nozeroy, près de la porte de son château, un hôpital en l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie, de saint Antoine et de tous les saints, et en confia la surveillance aux prudhommes et échevins du bourg. C'est dans cet hôpital que Jean de Chalon-Arly III, prince d'Orange, fonda le chapitre dont nous allons parler.

Eglise collégiale : le 27 mai 1411, Jean de Chalon-Arly III, prince d'Orange, et Marie de Baux, son épouse, fondèrent à Nozeroy, dans la chapelle de l'hôpital, un chapitre composé d'un doyen, de six chanoines, de deux maîtres de chœur, et le dota de biens considérables en terres et en prés dans le val de Miéges, en vignes à Arbois et Pupillin, en quartiers de muire sur les salines de Salins et dans les revenus du four banal de Nozeroy. Les membres de ce chapitre devaient être choisis, autant que possible, parmi les prêtres nés et baptisés dans le val de Miéges. Leur nomination était réservée à Jean de Chalon et à ses successeurs. Sur la demande de ce prince, le prieuré et l'église de Miéges furent unis, en 1413, à l'hôpital de Nozeroy. Cette union, à laquelle l'abbé de Cluny n'avait pas consenti, resta sans effet. Louis de

Chalon-Arlay résolut de maintenir et même d'accroître la fondation faite par son père. Guy d'Eternoz, curé de Colans, avait fondé, vers l'an 1412, une église collégiale à Eternoz, et l'avait dotée non seulement du fief qu'il avait dans cette terre, mais encore d'une partie de ses autres biens patrimoniaux. Avec le consentement de cet ecclésiastique, Louis de Chalon fit prononcer, en 1422, l'union de ce chapitre à celui de Nozeroy, et obtint, deux ans après, du pape Martin V, une bulle confirmative de tous les privilèges de ce dernier établissement. En 1432, il obtint l'union définitive à ce chapitre du prieuré et de l'église de



Miéges. En même temps qu'il fit reconstruire son château, il rasa l'ancien hôpital, et, sur son emplacement, il éleva l'église qui existe aujourd'hui, et sept maisons à côté pour loger les chanoines. Par deux actes des mois de septembre 1462 et 1463, Louis de Chalon avait réglé le service de la chapelle de son château et y avait attaché, outre plusieurs chapelains, deux ténors, deux chantres, trois dessus et deux clercs. Le 15 novembre 1732, l'archevêque de Besançon, sur la proposition du prince d'Ysenghien, supprima ces offices et les convertit en deux places de chanoines semi-prébendés. Les maisons canoniales, brûlées en 1639, ne furent qu'imparfaitement rétablies et ont été vendues, en 1791, à différents particuliers, comme biens nationaux.

Le service de la paroisse, confié d'abord à un vicaire amovible nommé par le chapitre, fut rempli dès 1686 par un vicaire perpétuel. La maison qu'habitait cet ecclésiastique en 1790 était celle qui avait appartenu au célèbre chanoine Gilbert Cousin. On y remarquait, sur une muraille, une peinture à fresque représentant deux hommes vêtus d'un habit blanc, avec un scapulaire noir, qui écrivaient sur la même table. C'étaient Erasme et son disciple Gilbert. Les inscriptions avaient été effacées. Un vieillard du pays assura au capucin Joly, en 1779, y avoir vu dans sa jeunesse les restes d'une semblable peinture qui représentait l'église de Saint-Antoine avec une truie et six cochons. C'était une satire que Gilbert avait faite de son chapitre, composé d'un doyen et de six chanoines.

Couvent des Cordeliers : dans le cours de l'une de ses expéditions, Louis de Chalon-Arlay avait saccagé un couvent de frères mineurs. Il se reprocha tellement cette action, qu'il en demanda pardon au pape, en sollicitant la faveur d'établir un monastère de cet ordre dans l'une de ses terres.

Par une bulle du 1<sup>er</sup> mai 1461, le pape Pie II lui accorda à la foi l'absolution de sa faute et la permission qu'il sollicitait. Une fois la détermination prise de former cet établissement à Nozeroy, il choisit une place convenable près de la porte de l'Horloge, et, dès le 16 juillet 1461, il posa la pierre fondamentale de l'édifice. Six religieux tirés des couvents de Dole et de Belley prirent possession du monastère, le 24 mars 1462. L'église, qui était très belle, était à peine terminée, qu'un incendie la dévora. On la rebâtit aussitôt, mais plus modestement, et on la dédia à Notre-Dame et à saint Louis, évêque de Toulouse. Cette maison était ordinairement habitée par huit à dix religieux. L'un d'eux y mourut en odeur de sainteté en 1503. Ce couvent ne cessa d'exister qu'au moment de la révolution. Les bâtiments furent vendus par l'Etat le 20 janvier 1792.

Hôpital de Sainte-Barbe : cet hôpital fut fondé, en 1481, par Pierre Courdier, chanoine de Nozeroy, du consentement de Hugues de Chalon, seigneur de cette ville, pour recevoir les malades pauvres de tout le val de Miéges. Le chanoine Claude Courdier, neveu du précédent, fonda, le 4 décembre 1523, quatre messes par semaine à célébrer dans la chapelle de l'hospice, outre les trois déjà fondées par Pierre Courdier. Le chapitre de Nozeroy jouissait des biens de cet établissement, à charge de pourvoir à toutes les dépenses et d'entretenir les bâtiments. Cet hôpital brûlé par les Français en 1639, ne fut rétabli qu'en vertu d'un ordre du procureur général du parlement, en 1696. Il fut confirmé par lettres patentes enregistrées au parlement de Besançon, le 8 mai 1732, et reçut le titre d'hôpital royal. On y entretenait ordinairement cinq malades. Ses revenus étaient d'environ 2000 fr. en 1790. Le service y était fait par trois religieuses de Sainte-Barbe.

Couvent des Annonciades Célestes : Charlotte Courdier, Jeanne Verchonery et Adrienne Poncet, de Nozeroy, auxquelles s'adjoignirent bientôt plusieurs autres demoiselles de cette ville, s'associèrent, en 1615, pour vivre en commun sous la règle des dames de l'Annonciation. Le 21 janvier 1616, Claude de Tournon, écuyer, leur donna la moitié lui appartenant dans la maison Elyon, à condition qu'elles feraient célébrer une messe chaque année pour le repos de son âme, dans la chapelle qu'elles feraient bâtir. L'autre moitié de la même maison fut acquise peu de temps après, et, sur les jardins et granges qui y étaient attenants, ces dames firent construire de nouveaux bâtiments, dont la pierre fondamentale fut



posée, au mois d'avril 1617, par Mme la comtesse de Saint-Amour. Cet établissement prit tellement faveur, qu'un grand nombre de demoiselles appartenant à des familles nobles ou bourgeoises de Nozeroy, du val de Miéges, de Salins, de Poligny, de Pontarlier, s'y firent admettre, malgré le chiffre élevé de la dot qui était de huit mille francs. Il fallut acheter cinq autres maisons pour agrandir les cloîtres. Aux premiers bruits de la guerre qui menaçait d'éclater entre la France et l'Espagne, en 1636, les Annonciades

de Nozeroy demandèrent à se réfugier à Salins ; mais cette ville ne paraissant pas devoir leur offrir un asile suffisamment sûr, elles se décidèrent à fuir en Suisse et se fixèrent à Romont. La peste qui décimait Nozeroy ayant fait quelques victimes à Romont, ces dames se retirèrent au commencement de septembre 1636, à Fribourg, où elles furent parfaitement accueillies. L'ambassadrice de France à Soleure demanda quatre d'entre elles pour fonder, avec quelques religieuses du couvent de Haguenau, un monastère de leur ordre dans la ville qu'elle habitait. Toute la communauté rentra à Nozeroy à la fin d'octobre 1647. En 1653, en 1668 et en 1674, des bruits de guerre engagèrent les religieuses à retourner à Fribourg, mais elles n'y firent que des séjours momentanés. De 1660 à 1670, elles achetèrent encore sept maisons ruinées, voisines de la leur, et les comprirent dans leur enclos après les avoir fait rebâtir. Dès cette époque, leur couvent fut considéré comme l'un des plus beaux de la province. On y comptait ordinairement de cinquante à soixante religieuses et novices. Cet établissement fut fermé en 1792. Les bâtiments, confisqués par l'Etat, furent vendus nationalement à différents particuliers. Ils occupaient un vaste emplacement entouré de rues.

Charité : par son testament de l'an 1632, Jean Roy, de Nozeroy, fonda une aumône en grains à distribuer chaque jour aux douze pauvres les plus nécessiteux de sa ville natale. Les guerres et les pestes du XVIIe siècle causèrent la perte des biens consacrés à cette fondation.

Chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel : le 22 juillet 1622, François Belot, doyen du chapitre de Nozeroy, et les autres chanoines, constituèrent au profit de François Sombarde, écuyer, une rente de dix francs et demi dont le capital fut employé à la construction d'une petite chapelle qui fut élevée au milieu du cimetière, proche du chœur de l'église, et dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel. Plusieurs confréries y transférèrent leurs exercices.

Couvent des Ursulines : dès l'entrée des Français au comté de Bourgogne, en 1636, les religieuses Ursulines de Poligny obtinrent de l'archevêque de Besançon la permission de se retirer à Fribourg, où elles séjournèrent pendant près de onze ans. Désirant profiter du moment de calme dont jouissait la province pour rentrer à Poligny, elles résolurent de s'arrêter à Nozeroy pendant le temps nécessaire pour rebâtir leur maison, qui avait été incendiée en 1638. Elles arrivèrent dans cette ville le 20 septembre 1647, louèrent un modeste bâtiment et ouvrirent immédiatement une école gratuite pour les jeunes filles. La bienveillance dont elles furent l'objet détermina ces dames à former un établissement stable à Nozeroy. La requête qu'elles présentèrent à cet effet au conseil fut appointée favorablement, le 22 novembre 1647. Le plus difficile était d'obtenir le consentement de l'archevêque. Les démarches pressantes de deux bourgeois influents, MM. Sordet et Régis, engagèrent ce prélat à donner son adhésion, qu'il envoya le 12 février 1648. Huit de ces religieuses furent choisies pour rester à Nozeroy, et les autres rentrèrent à Poligny le 20 mars 1648. La séparation fut touchante, ce qui n'empêcha pas des difficultés de naître peu de temps après, lorsqu'il s'agit de régler les intérêts temporels. Ce ne fut que le 21 novembre 1649 qu'un traité ramena la paix entre les deux maisons. Un chazal et une maison appartenant aux frères Champereux furent acquis le 23 octobre 1655, et dès le 4 mai suivant on commença la construction d'un bâtiment neuf renfermant le quartier des pensionnaires, l'infirmerie, les salles d'étude et la chapelle. Le 21 novembre 1656, les religieuses entrèrent en grande pompe dans leur nouveau cloître. Le nombre des pensionnaires s'éleva si rapidement, qu'il fallut songer à agrandir le couvent. Une maison contiguë fut achetée des héritiers Charles, le 22 septembre 1665.

Le 2 février 1668, la nouvelle parvint à Nozeroy que les Français venaient de s'emparer du château de Bletterans. La population fut tellement consternée, que chacun songea à se sauver en Suisse. Les pauvres religieuses cherchèrent en vain des chariots pour les emmener ; elles n'en purent trouver un seul. Le 4 février, elles parvinrent cependant à partir, laissant six d'entre elles seulement à Nozeroy. La route était si encombrée d'émigrants, qu'il fallut attendre deux jours avant de pouvoir franchir la porte de Jougne. Après avoir séjourné à Valorbe, elles rentrèrent le 23 février dans leur maison.



Les premiers bâtiments étaient insuffisants et incommodes. Les Ursulines songeaient depuis longtemps à en construire de nouveaux sur un autre emplacement. Elles achetèrent cinq maisons près de la porte de l'Horloge, firent dresser un plan par M. Magnin, confesseur des Visitandines de Besançon, et le mirent immédiatement à exécution. La première pierre de l'édifice fut posée le 8 novembre 1684, et la bénédiction du bâtiment eut lieu le 7 septembre 1687. L'église ne fut commencée que le 25 juin 1757. Un incendie qui se manifesta le 21 septembre 1778 et dura trois jours, anéantit le monastère. On ne put sauver que les titres et quelques meubles.

Un arrêt du conseil d'état du roi, en date du 23 avril suivant, autorisa l'archevêque de Besançon à supprimer cet établissement et à répartir les religieuses dans d'autres maisons de leur ordre, ce qui eut lieu par décret du 13 juillet 1779.

L'emplacement du monastère a été vendu nationalement le 31 juillet 1791.

Les annales de cette communauté ont été écrites sous forme d'éphémérides par plusieurs religieuses. Parmi les événements principaux, on remarque différentes visites de l'archevêque, quelques agitations au sujet des élections des supérieures, la réception des reliques de saint Fidèle, martyr, envoyées par M. Jacques Girod, de Mignovillard, majordome et intendant du cardinal Cyboz, au mois de mai 1682 ; le vol d'une lampe d'argent dans la chapelle en 1690 ; un orage violent qui éclata le 18 juin 1690, pendant lequel la foudre tomba sur la porte de l'Horloge, en enfonça la toiture et de là pénétra, sous forme d'une flamme bleuâtre, dans le monastère, cassant les vitres, brisant les ferrures et calcinant les murailles. Il y est aussi fait mention d'une grêle qui tomba sur Nozeroy le 21 juillet 1700, et qui étendit ses ravages sur tout le val de Miéges. Les toitures furent enfoncées, toutes les vitres brisées, les branches des arbres et toutes les récoltes broyées. Les rigueurs de l'hiver de 1709 y sont peintes sous les couleurs les plus sombres. Le froid commença à se faire sentir le 7 janvier. Il était si vif dans le val de Miéges, que toutes les personnes qui sortaient de leurs maisons avaient aussitôt les membres gelés. Les chemins, les champs étaient couverts de corps morts. Ce froid cessa au commencement du Carême, mais il reprit, quelques jours après, avec encore plus de force. Toutes les récoltes en terre, même les arbres furent gelés. Le blé se vendit jusqu'à vingt-un francs l'émine et l'huile quatre francs la pinte. La faim poussait la population aux dernières extrémités. On arrêtait les voyageurs en plein jour pour les dévaliser.

### **Etablissements judiciaires.**

Châtellenie et bailliage : la seigneurie de Nozeroy dépendait du bailliage de Salins. La justice y était exercée par un bailli, un châtelain, un lieutenant du châtelain, un greffier, des procureurs d'office en nombre infini et quatre sergents maires. Le châtelain connaissait en première instance et le bailli par appellation de toutes causes réelles, personnelles ou mixtes. Tant au civil qu'au criminel, entre tous les sujets de la terre. Un seul procureur d'office représentait la partie publique ; les autres n'étaient que des sollicitateurs. Les procédures étaient dirigées de telle sorte que toutes les affaires se terminaient devant ces juridictions. Aucune n'arrivait jusqu'au bailliage de Salins.

Gruerie : le seigneur instituait un gruyer général, des pardessus et des châtelains, qui étendaient leur juridiction sur tous les bois communaux et particuliers de la seigneurie. Ce tribunal subsista jusqu'en 1790, malgré la création de la maîtrise de Salins.

### **ETAT MODERNE.**

Eglise : l'église paroissiale, autrefois collégiale, est située au sud-ouest de la ville, près des dépendances du château. Elle est dédiée à saint Antoine, ermite, dont on célèbre la fête le 17 janvier, et se compose d'un clocher inachevé, de trois nefs, d'un sanctuaire et d'un chœur de forme octogonale. Le clocher, reconstruit en 1830, n'est encore élevé qu'à hauteur des combles. De chaque côté de la nef principale sont trois arcatures qui la mettent en communication avec les nefs latérales. La première de ces arcatures, à gauche, est à plein cintre ; les autres sont ogivales. Les voutes sont décorées de nervures et d'arcs-doubleaux qui retombent sur des consoles ou culs-de-lampe supportés par des personnages humains ou par des êtres fantastiques. Les nervures qui terminent le chœur retombent sur de gracieuses colonnettes en partie engagées dans les murs et dont les chapiteaux sont ornés de feuillage parfaitement sculptés. Les fenêtres sont garnies extérieurement d'archivoltes richement nervées.

Le chœur est éclairé par trois beaux vitraux en verres de couleur, représentant sainte Anne, le Christ sur la croix et saint Joseph. L'ensemble de l'édifice est du style ogival tertiaire, usité au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. La sacristie, à droite du chœur, est dans une tour percée de meurtrières qui servait de défense à la ville.



On remarque dans l'église une multitude de tombes dont les inscriptions ont été effacées, les boiseries du chœur, du style de la renaissance, de jolies statuettes, quelques bons tableaux dont le meilleur représente l'Adoration des mages, des fragments d'anciennes stalles et un ostensor très ancien.

Dans le cimetière qui est entre l'église et la chapelle du Mont-Carmel, on voit un très joli mausolée en fonte élevé à la mémoire de C.-F. Vuillermet, avocat et maire de Nozeroy, mort le 2 décembre 1850, et la tombe de Julienne-Dorothée, baronne de Wengen de Geroldseck, épouse de M. Blondet, maire de Nozeroy, morte dans cette ville en 1837.

Chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel : elle n'est séparée de l'église que par un petit cimetière, et ne se compose que d'une nef à deux travées, décorée de nervures. Elle renferme plusieurs tombes du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est dans cette chapelle qu'ont lieu, chaque dimanche, à des heures différentes, les réunions des congrégations et confréries établies à Nozeroy.

Ecole secondaire ecclésiastique : cet établissement, créé en 1811 comme une succursale du séminaire de Besançon, reçut, en 1817, le titre d'école secondaire ecclésiastique. Il est situé près de la porte de Nods, dans une position très agréable. Les bâtiments ont été considérablement agrandis en 1830 et sont parfaitement appropriés à leur destination. Cette école, placée sous l'habile direction de M. Balland, compte cent vingt pensionnaires et dix élèves externes. Le prix de la pension est de 320 francs par an. Il y a cinq professeurs et deux maîtres d'étude. Mgr Cart, évêque de Nîmes, Mgr Jeantet, évêque dans les missions étrangères, M. Bailly, vicaire-général et supérieur du séminaire de Lons-le-Saunier, M. Fraignier, célèbre professeur de théologie, un grand nombre de missionnaires et plusieurs personnages parvenus à des emplois civils éminents, ont fait leurs études dans cet établissement.

Hôpital Sainte-Barbe : il est situé près de la porte de Nods et se compose d'un corps de bâtiment rectangulaire avec deux aîles en retour aux extrémités. Entre les deux aîles règne une galerie à arcades cintrées. La chapelle est à l'extrémité sud du principal corps de bâtiment. La porte d'entrée extérieure est du style ogival flamboyant. Sa partie supérieure forme une accolade richement nervée et décorée de rinceaux et d'arabesques. Les jambages de la porte sont flanqués de pilastres qui étaient surmontés de statues et que couronnaient deux dais en pierre de taille habilement découpés.

Portes de la ville : la porte de l'Horloge, qui est à l'entrée de la ville, se compose d'une grosse tour carrée ayant 10m de chaque face sur 25m de hauteur, non compris la toiture ni le dôme. Elle a sa face extérieure garnie de machicoulis placés à une grande hauteur et renferme une horloge et une cloche. La porte de Nods est aussi conservée en partie. Elle était flanquée de deux tours quadrangulaires dont la première a été démolie en 1830. La porte de la Poterne n'a laissé aucuns vestiges. Des murs d'enceinte de la ville et des tours, il ne reste que des tronçons de murs.

Biographie : il n'est pas de ville en France de l'importance de Nozeroy, qui ait fourni autant de personnages distingués. La nomenclature en est si longue que nous nous bornerons à citer :

- 1° *Philibert de Chalon*, prince d'Orange, né en 1502, tué au siège de Florence le 5 août 1530. Cet illustre guerrier, l'un des plus grands capitaines de son temps, mourut avec les titres de chevalier de la Toison-d'Or, de vice-roi de Naples et de généralissime des armées impériales. B.U.
- 2° *Chapuis*, Claude, bibliothécaire de François 1<sup>er</sup>, auteur de plusieurs poésies qui étaient estimées de son temps ;
- 3° *Chapuis* Jean, jurisconsulte distingué ;
- 4° *Chapuis*, Gabriel, neveu de Claude, qui vivait en 1584, auteur de plusieurs bons ouvrages ;
- 5° *Cousin*, Gilbert, plus connu sous le nom latin de *Cognatus*, né le 21 janvier 1507 (n. st.). Il étudia la jurisprudence à l'université de Dole. Son goût naturel le portait à l'étude des langues anciennes, et il peut être compté au nombre des hommes qui ont rendu le plus de services aux lettres à l'époque de leur renaissance en Europe. Il avait demeuré pendant cinq ans avec Erasme en qualité de son secrétaire, et comme il jouissait de toute sa confiance, il avait, par ce moyen, formé des liaisons avec la plupart des

savants de Flandre, de Suisse et d'Allemagne. De retour à Nozeroy, il ouvrit une école qui devint bientôt célèbre et qui fut fréquentée par les jeunes gens les plus distingués de la province. En 1535, il obtint de René de Nassau un canonicat dans sa ville natale. Quelques passages de ses livres l'ayant fait soupçonner de partager l'opinion des protestants, l'archevêque de Besançon obtint du pape Pie V un bref en vertu duquel il fut arrêté, mis dans les prisons de l'archevêché et ensuite dans les mains de l'inquisition ; mais il mourut pendant l'instruction de son procès. Gilbert Cousin a publié un grand nombre d'ouvrages dont on trouvera l'indication dans la Biographie universelle. Ses deux frères se distinguèrent dans la carrière des armes.



6° *Démeunier*, Jean-Nicolas, né en mars 1751. Il vint se fixer à Paris, s'y occupa de travaux littéraires et obtint une place de censeur royal. Lorsque la révolution éclata, il était secrétaire ordinaire de Monsieur, devenu plus tard le roi Louis XVIII. Il fut nommé député du Tiers-Etat de Paris aux Etats Généraux et se trouva ainsi membre de l'assemblée nationale dite constituante. Il y parla très souvent, en fut secrétaire, président et membre du comité de constitution, membre du directoire du département de Paris : il se démit de cette fonction lorsque Pétion fut réinstallé maire de cette ville. Le 25 septembre 1799, Démeunier fut nommé, par le sénat conservateur, membre du tribunal, qu'il présida une fois, et entra au sénat en 1812. Il mourut à Paris le 7 février 1814, titulaire de la sénatorerie de Toulouse. Les ouvrages nombreux qu'il publia sont indiqués dans la Biographie universelle.

7° *Elyon*, Denis et Guyon, frères gentilshommes attachés à la cour de Charles-Quint.

8° *Favrot*, Victor, chirurgien-major des armées, mort en 1814.

9° *Girardet*, conseiller à la cour royale de Besançon, mort vers 1840.

10° *Macenet*, Léon, haut-doyen de l'église cathédrale de Besançon au XVe siècle.

11° *Masson*, Jean, architecte, auteur d'un livre ayant pour titre : *Discours économique*, ou avertissements profitables au sujet de la maçonnerie, charpente, couvertures et autres arts mécaniques, et les moyens d'éviter les abus qui s'y commettent, imprimé à Lyon en 1619.

12° *Menoux* (de), Joseph, jésuite, prédicateur de Stanislas Ier, roi de Pologne, auteur de harangues et de plusieurs discours.

13° *Nozeroy* (de), Jean, professeur à l'université de Dole au XIVe siècle.

14° *Panel*, Alexandre-Xavier, savant numismate, né en 1699. Admis, à l'âge de 20 ans, dans la société des Jésuites, il professa les humanités et la rhétorique dans les collèges de Besançon, de Lyon et de Marseille. Son goût le portant vers l'étude de l'antiquité, il fit de rapides progrès dans la connaissance des médailles. Appelé, en 1738, en Espagne, où il obtint le double emploi de précepteur des enfants et de garde du cabinet des médailles du roi, il mit en ordre le cabinet de ce souverain et en fit la description. A une érudition immense, Panel joignait beaucoup de sagacité et de pénétration. Il a publié un grand nombre d'ouvrages. B.U.

15° *Panel*, Antoine, frère du précédent, entra comme lui chez les Jésuites et vint plus tard habiter Nozeroy, où il mourut au milieu du XVIIe siècle. Il cultiva la poésie latine avec quelque succès. On a de lui des odes imprimées.

16° *Ruty*, N., mort général et sénateur sous l'empire.

Les familles de Montrichard, Champereux, Lescot, de Visemal, de Fallers, Girod, Ratte, Sombarde, de Montrond, de Nozeroy, ont fourni à l'armée et à l'église une foule de sujets d'un grand mérite. Encore de nos jours, Nozeroy compte parmi ses enfants des ecclésiastiques et des officiers que nous voudrions pouvoir nommer sans blesser leur modestie. M. de Bourqueney, ambassadeur de France à Vienne, est originaire de Nozeroy par sa mère, Melle Jeannin.

Bibliographie : *Description du comté de Bourgogne*, par Gilbert Cousin . – *Lettres de Melle d'Udressier*, par le P. Romain Joly. – *Essai sur l'Histoire de la Franche-Comté*, par E. Clerc. – *Annuaire du Jura*, année 1840 et suiv. – Archives municipales de Nozeroy. – Archives départementales du Jura. – *Histoire du Comté de Bourgogne*, par Dunod de Charnage.

D'après A. ROUSSET